

Elections professionnelles 2018

La représentativité des organisations syndicales est appréciée par le vote de l'ensemble des personnels. En 2017, l'élection des nouveaux délégués des PsyEN a placé la FSU largement en tête des suffrages et lui a confié 5 sièges sur 7 à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN). Dans l'académie de Lille, vous nous avez également fait confiance et nous avons obtenu 2 sièges sur 4 en Commission Paritaire Académique (CAPA).

Cette année, confortez à nouveau votre vote pour les listes du SNUipp-FSU et du SNES-FSU aux CAPA, CAPD et CAPN, et pour la liste FSU aux CTA et CTM! ■

En instance, quel bilan ?

Au niveau académique, le SNES-FSU et le SNUipp ont défendu conjointement les deux spécialités EDA/EDO avec comme objectifs, d'une part, de garantir l'équité entre 1^{er} et 2nd degré et, d'autre part, de prendre en compte la situation individuelle des collègues. Lors des 11 groupes de travail et CAPA qui ont inauguré cette première année de fonctionnement du nouveau corps des PsyEN, nos syndicats de la FSU ont, de manière systématique, rédigé et lu des déclarations préalables, dénonçant les problématiques sensibles concernant la profession. Nous nous sommes particulièrement attachés à vous rendre compte, de façon collective et/ou individuelle, du déroulement de ces instances et des avancées obtenues.

Contexte

La FSU et les PsyEN

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) regroupe de nombreux syndicats de l'Éducation nationale mais aussi de la culture, de la fonction publique territoriale, de la PJJ et de Pôle emploi.

Elle est porteuse d'un projet ambitieux pour l'École et la société, visant à réduire les inégalités scolaires dont on connaît le lien avec les inégalités sociales.

Avec le ministère actuel, nous voyons clairement la menace pesant sur le service public en général, et sur l'évolution de nos métiers en particulier. Avec la préconisation de « bonnes pratiques » pour les enseignants, des évaluations à tout crin malmenant l'élève dès le seuil de l'école élémentaire puis dans le secondaire, la médicalisation des difficultés scolaires, l'imposition des neurosciences au sein des débats pédagogiques, c'est une idéologie qui s'éloigne des questions sociales, éducatives et psychoaffectives imprégnant le rapport aux savoirs, et

qui ne considère l'enfant et l'adolescent que dans leur seule dimension cognitive.

Au sein de l'Éducation nationale, le SNES (pour le 2nd degré) et le SNUipp (pour le 1^{er} degré) sont deux syndicats de la FSU, majoritaires chez les enseignants comme chez les PsyEN. Convaincus de l'apport essentiel de la psychologie sur l'épanouissement et le développement des jeunes, le SNES et le SNUipp défendent le rôle primordial des Psychologues de l'Éducation nationale dans l'accès aux savoirs pour leur réussite scolaire et professionnelle, quelle que soit leur origine sociale.

Depuis longtemps, la fédération revendique la création d'un corps de Psychologues de l'Éducation nationale de la maternelle à l'enseignement supérieur. Le décret du 1^{er} février 2017 a enfin concrétisé l'aboutissement de nos efforts. Cependant, plusieurs engagements n'ont pas été tenus et la FSU intervient sans relâche auprès du Ministère comme au sein de l'académie pour préserver le décret statutaire, les missions, les conditions d'exercice et de rémunération des PsyEN. Aujourd'hui, ce sont les PsyEN EDO qui sont visés et la FSU continue d'appeler à la mobilisation. ■



Spécialité EDA

Positionnement du SNUipp-FSU : renforcer les RASED

Le SNUipp-FSU revendique de compléter les équipes RASED existantes pour garantir la présence des trois spécialités, l'intervention des professionnels dans toutes les écoles, et pour (re)donner toute leur place aux missions de prévention et d'adaptation scolaire. Le SNUipp-FSU est demandeur d'une recherche-action qualitative sur le fonctionnement des RASED : quel est son impact sur

le déroulement des apprentissages, sur le recours aux rééducations paramédicales, sur la relation famille-école, sur le climat scolaire, ainsi que sur le vécu des enseignants et leur professionnalité ?

Malgré la circulaire de 2014 qui réaffirme, dans le cadre de la refondation de l'école, la place fondamentale des RASED, le dispositif

n'a pas été réellement relancé puisque moins de 10 % des 5000 postes supprimés depuis 2008 ont été recréés. De plus, le recours à la terminologie de « pôle ressource » aujourd'hui en cours a pour effet de diluer les tâches, parfois réduites à du « conseil », alors que ces postes nécessitent des spécialisations professionnelles de haut niveau et de l'aide directe aux élèves. ■

Le SNUipp-FSU en CAPA

Gestion par le rectorat

L'administration ne maîtrise pas toutes les données concernant les Psy EDA. De plus, le détachement choisi par certain.e.s collègues a encore complexifié la compréhension de leur carrière. Les PsyEN EDA détaché.e.s mènent une double carrière en tant que psychologues et en tant que professeurs des écoles : leur situation est examinée en CAPA des psychologues et en CAPD des PE. Notre syndicat a fait la liaison entre ces deux instances, afin qu'un.e même collègue ne soit pas promu.e deux fois, en privant un.e autre de cette promotion.

Procédures administratives

Pour les collègues habitué.e.s à s'adresser à deux interlocuteurs hiérarchiques (inspecteur de circonscription et directeur des services académiques), il a fallu intégrer le fait que c'est maintenant la rectrice qui représente le sommet des instances décisionnaires. C'est également la Rectrice qui donne son avis pour l'avancement de grade : or, cet avis peut être lourd de conséquences pour l'évolution de carrière. Au cours de l'année, et pour faire suite au questionnaire de nombreux collègues sur le bien-fondé de l'avis, le SNUipp-FSU a proposé un modèle de courrier à envoyer à la rectrice afin d'obtenir des explications et éventuellement une modification de l'avis.

Mouvement

Avec les mutations inter et intra-académiques, la notion de « mobilité » devient importante : on ne change plus de département mais d'académie, on ne choisit plus un poste dans son département mais dans son académie. La maîtrise de cette mobilité est nettement plus complexe qu'auparavant. Les nouveaux barèmes (ceux du second degré) nécessitent de connaître les stratégies opérantes, au risque de se voir privé.e du poste convoité par un.e

collègue ayant moins d'ancienneté. De même que les PsyEN EDO sont rattaché.e.s à un CIO, le rectorat aurait bien voulu nous rattacher à une circonscription. A Lille, et malgré nos demandes en ce sens, il n'y a pas eu possibilité de rétablir le rattachement administratif (RAD) en école en cours d'année. Le SNUipp-FSU a, par l'interpellation du Ministère, permis de rétablir le mouvement avec des vœux école pour 2019.

Travail en équipe

Avec la formation du nouveau corps, nous avons, à plusieurs reprises, demandé à ce que des réunions communes aux deux spécialités soient institutionnalisées. Sur Lille, le DRH a semblé intéressé par cette perspective, sans qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par la suite. Par ailleurs, comme il en est coutume pour nos collègues EDO en CIO, nous revendiquons une réunion hebdomadaire pour les PsyEN EDA. La FSU porte depuis bien longtemps la création d'un service de psychologie au sein de l'Education Nationale, qui pourrait, selon nous, être installé localement au sein des CIO. ■



PPCR, où en est-on ?

La FSU est porteuse de revendications partiellement reprises dans le PPCR (déconnexion avancement/promotion, égalité de tous avec des rendez-vous de carrière ayant lieu au même moment, fin de carrières revalorisée avec, entre autres, l'accès à la hors-classe pour les PsyEN EDO, etc.). Cependant, la mise en place de ce protocole ne

s'est pas faite sans crispation. Nous avons maintes fois dénoncé le principe de « méritocratie » érigé par le ministère comme critère d'avancement dans la carrière. Des avis (souvent divergents) ont été prononcés par les supérieurs hiérarchiques dans une totale opacité. Nous avons soutenu le principe de privilégier l'âge des collègues et leur

ancienneté de service afin qu'un maximum d'entre eux/elles puissent partir en retraite avec le grade de la hors-classe ou de la classe exceptionnelle. Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU continuent à se mobiliser pour obtenir l'application des mesures prévues par le précédent gouvernement. ■

Spécialité EDO

DRONISEP, CIO : l'urgence de la défense de nos services !

Depuis avril dernier, les annonces brutales sur l'avenir des CIO et sur celui des DRONISEP ont eu un effet que le gouvernement n'imaginait pas : la profession s'est levée et s'est fait entendre dans toutes les académies. Le point d'orgue a été la manifestation intersyndicale du 5 juin à Paris qui a rassemblé plus du tiers de la profession.

Le 5 septembre 2018 a été promulguée la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » (LCAP), entérinant le transfert des missions et de la plupart des personnels des DRONISEP aux Régions. Le rapport de D. Lacroix, IGAENR, évoque 200 équivalents temps-

plein (ETP) qui pourront être transférés et propose des scénarii qui ne seront pas sans conséquences pour les personnels et pour le bon fonctionnement de l'ONISEP. Pourtant, ce service est reconnu par le public et les professionnels pour son objectivité, son exhaustivité et ses innombrables ressources alimentées par le réseau des DRONISEP.

Parallèlement, si la loi ne prévoit plus la disparition des CIO du Code de l'Éducation, mais le maintien, au minimum, d'un CIO par département, les risques sont toujours présents. Le Ministère entend toujours rapprocher les PsyEN des EPLE, cassant ainsi les collectifs

de travail dans les CIO. La mission confiée à N. Mons et P. Charvet a des objectifs précis (collaboration Etat/Régions, redéfinition de la carte des CIO, évolution de l'ONISEP, suivi des expérimentations régionales) dont découleront les discussions sur l'avenir des services. L'année sera décisive !

Le SNES-FSU, aux niveaux académique et national, a largement impulsé la mobilisation des personnels contre ces projets dangereux pour les élèves et les équipes. Il invite chacun.e à intensifier la lutte! ■

Des missions, un besoin en formation...

Dans ce contexte incertain, la question des missions fait débat dans la profession. Alors que l'orientation occupe une place des plus centrales dans les réformes du gouvernement, paradoxalement le rôle des PsyEN EDO y est de moins en moins explicite ! Désormais, dans le cadre de la loi « LCAP », la découverte des métiers au sein des établissements scolaires est transférée aux organismes mandatés par les Régions, sans aucune garantie quant à l'objectivité et l'égalité des discours tenus. D'autres exemples (Parcoursup, BO relatif au rôle des professeurs principaux, mise en place des 54 h destinées à l'orientation en lycée, RIPREE, etc.) montrent que le

Ministère souhaite placer les professeurs au devant de l'accompagnement à l'élaboration des projets des élèves.

Là où la création du corps des PsyEN définissait leurs missions par un texte clair, ayant le mérite d'exister (rappelons qu'aucun texte ne cadrerait les missions des Conseillers d'Orientation-Psychologues), le Ministère actuel tente de restreindre leur champ d'action. Le SNES-FSU continuera de défendre sans relâche le statut de PsyEN et les missions associées, seuls garde-fous contre toutes ces menaces et dérives. Face à un gouvernement projetant d'installer un modèle libéral de so-

ciété et une logique éducative rigide, il est plus qu'urgent de défendre la vision développementale de l'orientation : celle qui place le jeune au cœur de sa construction identitaire et de son évolution progressive. « Education, Développement, Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle », n'est-ce pas le périmètre de notre métier ?

Pour répondre aux besoins exprimés par les collègues concernant l'ensemble des missions reclarifiées, le SNES-FSU demande un plan de formation continue à la hauteur des attentes sur le terrain. ■

DCIO : ingénierie pour les métiers, non merci !

Voilà une proposition bien saugrenue issue du congrès des Régions : récupérer l'expertise des DCIO pour construire une « ingénierie pédagogique sur l'info métiers ». On imagine tout à fait la fonction au service de l'emploi local et de l'apprentissage ! Encore un exemple de cette volonté d'une orientation uniquement axée sur l'information, au détriment de l'accompagnement personnalisé. C'est, de plus, occulter la pluralité des missions du DCIO auprès des équipes de psychologues et au sein du bassin ! ■



Signez et faites signer la pétition intersyndicale, soutenue par la FCPE, l'UNL et l'UNEF :

<http://sauver-le-service-public-d-information-et-d-orientation.fr/>

Prochains rendez-vous

- **Info Mutations : vendredi 23 novembre, 12h30**, au Centre de Formation des PsyEN, domaine universitaire du Pont de Bois (ouverte à tous les PsyEN de l'académie)

- **Conférence** « Souffrance au travail et conditions nécessaires à sa prévention », organisée par la FSU et animée par P. Desrumaux, professeure des Universités en psychologie du travail et des organisations :

jeudi 29 novembre 9h-12h. Détails et modalités sur <http://psyen.fsu.fr> rubrique « Dans les académies - Lille ».

- ➔ Pour les CAP, votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU, regroupant de manière équilibrée des Psy-EN des deux spécialités.
- ➔ Pour le CTA et le CTM, votez et faites voter pour la liste FSU

Classe Exceptionnelle



Laurence Perrault-Lefebvre
PsyEN EDO/DCIO – Lille
Titulaire



Annick Dechir
PsyEN EDA – Villeneuve d'Ascq
Suppléante



Danièle Marteel
PsyEN EDA – Dunkerque
Titulaire



Patricia Dulieu
PsyEN EDO – Valenciennes
Suppléante

Hors-Classe

Classe Normale



Christophe Bugnon
PsyEN EDO – Arras
Titulaire



Candice Bénard
PsyEN EDA – Valenciennes
Titulaire



Yann Bonenfant
PsyEN EDO – Dunkerque
Suppléant



Karine Carpentier
PsyEN EDA – Lille
Suppléante

Pour une revalorisation de tous les aspects de notre métier, nous revendiquons :

- La place du PsyEN au sein des équipes, auprès des élèves, des étudiants et des familles afin de favoriser l'adaptation scolaire, l'élaboration des projets d'avenir, ambitieux pour tous.
- L'arrêt du démantèlement progressif des RASED.
- Le maintien du réseau des CIO, lieux ressources indispensables pour le travail en équipe et lieux d'accueil neutres et de proximité indispensable pour tous les publics.
- Le maintien d'un pôle Onisep dans chaque académie avec un maximum de postes.
- La reconnaissance des missions des Psychologues de l'Education Nationale, des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes aux missions.
- Un plan de recrutement, des créations de postes, ainsi que l'accompagnement des contractuel.le.s à la titularisation, pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un.e psychologue pour 800 élèves. Nous dénonçons la diminution drastique des places au concours l'an dernier.
- Au niveau académique, un psychologue coordinateur choisi pour nous représenter et organiser la profession mais pas nous dicter les bonnes pratiques ni nous évaluer.
- Des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues.
- L'accès à la hors-classe avant le départ à la retraite et la transformation de l'accès à la classe exceptionnelle pour la rendre accessible à toutes et tous.
- Le maintien et la revalorisation de la fonction de DCIO par le respect des engagements pris sur la revalorisation du régime indemnitaire (NBI, ICA).
- Un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des PsyEN EDA.
- Des indemnités de déplacement pour couvrir l'ensemble des dépenses liées aux déplacements professionnels.
- Une transparence sur toutes les opérations de gestion des psychologues stagiaires.

Pour les CAP, je vote

PDF Creator Trial



Le SNES, pour agir ensemble

Pour le CTA et le CTM, je vote

